

parlé du progrès de l'agriculture. Il a admis que le pays avait progressé; que les cultivateurs étaient plus prospères aujourd'hui, qu'ils ne l'étaient il y a quelques années; mais l'honorable chef de la gauche a ajouté que cet état de choses n'est pas dû au gouvernement actuel. Il est permis de différer d'opinion sur ce sujet. Cet état de choses n'est pas dû entièrement, peut-être, au gouvernement actuel. Ce n'est pas le gouvernement, sans doute, qui fait tomber la pluie ou qui cultive le sol; mais si le gouvernement procure des facilités de transport; s'il ouvre de plus grands marchés d'écoulement à nos productions que ceux qui existaient sous l'ancien gouvernement, cette politique augmente la confiance, fortifie les espérances et développe l'industrie. Mais, je me rappelle le temps où mon honorable ami (le chef de la gauche) prétendait que tout provenait de l'administration. Il siégeait à droite, alors, comme membre du gouvernement. Pendant un grand nombre d'années, il fut l'un de nos gouvernants, et, pendant toute cette période, il attribuait à la sagesse du gouvernement dont il faisait partie les progrès qui s'accomplissaient, le développement rapide de nos ressources, etc. Cependant, mon honorable ami, après un certain temps, trouve que le pays est resté stationnaire; que la population ne s'est pas accrue; que, l'accroissement par les naissances a été neutralisé par les expatriations, ou l'émigration de nos concitoyens, et que le recensement révèle une diminution de la valeur de la propriété foncière dans toutes les parties du pays. Je suis, au contraire, d'avis qu'un changement progressif existe. Mon honorable ami, le chef de la gauche, peut-il nier qu'un changement existe; que ce changement est pour le mieux, que la confiance du public est plus grande, que l'immigration en Canada est maintenant beaucoup plus considérable qu'auparavant, et que la valeur de la propriété foncière, au lieu d'être diminuée, se soit accrue? Puis, mon honorable ami a aussi parlé de la fabrication de la ficelle d'engergage. Je dirai de suite que mon intention n'est pas de retenir la Chambre en discutant, aujourd'hui, ce sujet, parce que j'aurai dans une autre occasion l'occasion d'en disposer plus convenablement que je ne pourrais le faire maintenant. L'honorable chef de la gauche a dit que j'avais été placé sur le gril, l'année

dernière, avec cette question de ficelle, et que la leçon que j'ai reçue m'a fait adopter une politique différente, durant la présente année, une politique plus conforme à l'intérêt public en demandant des soumissions publiques pour l'adjudication de cette ficelle d'engergage. Je ne crois pas que le Sénat ait été sérieusement saisi de ce sujet; mais cette question a été un sujet de discussion dans les communes.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL :
Oh !

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice) : Dans tous les cas, pas en ma présence. J'ajouterai que le gouvernement n'a accordé aucune faveur à qui que ce soit. Nous avons demandé des soumissions. Nos annonces ont circulé dans les différentes parties du pays. Nous avons accepté la plus haute soumission, et si les honorables membres comparent le prix que nous avons obtenu avec le prix auquel est vendu la ficelle d'engergage dans les différentes parties du pays, ils constateront que nous avons fait un marché raisonnable. Le gouvernement ne doit pas fabriquer de la ficelle d'engergage dans le but de la vendre à un prix moins élevé que les autres fabricants. Le but du gouvernement n'est pas de ruiner ceux qui sont engagés dans cette industrie. Le gouvernement a entrepris la fabrication de la ficelle d'engergage pour donner de l'emploi aux détenus dans nos pénitenciers, et pour diminuer autant que possible les frais de leur entretien. Nous voulons que nos prisonniers contribuent autant que possible à leur entretien par leur travail; mais nous fabriquons un septième, environ, de la ficelle d'engergage consommée dans le pays. Il est aisé de voir que nous ne pourrions vendre notre ficelle à un prix extrêmement bas, ou mon rémunérateur, sans nuire sérieusement aux fabricants des six autres septièmes de ficelle consommés par la classe agricole. L'honorable chef de la gauche a déclaré, en outre, qu'il ne comprenait pas la signification du paragraphe du discours du trône relatif à l'intérêt payable sur jugements rendus. Je ferai remarquer que le taux de l'intérêt a considérablement baissé depuis dix ou quinze ans. Le taux de 6 pour 100 est, aujourd'hui, très élevé. Il excède le taux d'intérêt exigé sur le marché, ou la valeur actuelle des prêts, et il n'est pas